Une station d'épuration et une plate-forme de compostage dans le canton

L'éco-citoyenneté est en marche

La STEP et la PFC en 4 étapes

1) La collecte, c'est le réseau séparatif eaux usées/eaux de pluies créé dans les communes et connecté aux habitations

Jadis, on installait des réseaux d'égout unitaire : un seul tuyau collectait tous les effluents liquides, eaux de pluie et eaux d'assainissement... et les déversait directement et sans traitement dans l'Arc. Depuis le 15 septembre 2008, les eaux usées du canton sont épurées avant de rejoindre la rivière. C'est une grande avancée dans le respect de nos ressources en eau et de l'environnement. Terminé, donc, l'unitaire! Dans le cadre de la STEP du canton, on installe aujourd'hui le réseau séparatif. Il est composé de deux tuyaux enterrés : l'un collecte les eaux usées des maisons et des entreprises (W.C., salle de bain, cuisines, machines à laver), l'autre collecte les eaux de pluie, eaux des fontaines, sources et canaux d'arrosage.

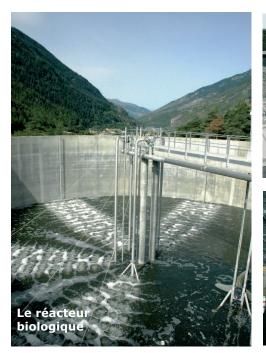
À Aussois, la rue Saint-Nicolas et le quartier de la Buidonnière sont déjà équipés en séparatif ; idem pour les lotissements Champ Pellard et Mont Doran à Villarodin-Bourget ; la rue des Terres Blanches, la rue de Chavière, la rue André-Lebon, la rue des Ecoles, la rue de la Vanoise et l'avenue Emile-Charvoz à Modane ; une bonne partie de l'avenue de la Liberté à Fourneaux, en aval du Pont du Charmaix, et la route des Sarrasins à Saint-André. À terme, toutes les rues de toutes les communes seront équipées en réseau séparatif! On profitera de chacun de ces chantiers pour enterrer les "réseaux secs" (électricité, télécom), refaire les trottoirs, les chaussées...

2) Le transport des eaux usées vers la station d'épuration de La Praz est assuré par un collecteur principal relié au réseau séparatif aménagé dans chaque commune

Le nouveau réseau séparatif installé connaît deux destinations : la conduite des eaux usées est connectée au gros collecteur de 30 km qui traverse le canton et qui transporte les effluents jusqu'à la STEP, située à La Praz (Saint-André) ; l'autre conduite transporte les eaux de pluie, fontaines, sources, canaux d'arrosage vers l'Arc ou ses affluents, directement ou via des bassins de rétention.

3) L'épuration des eaux usées est réalisée dans deux grands bassins équipés de la meilleure technologie d'assainissement

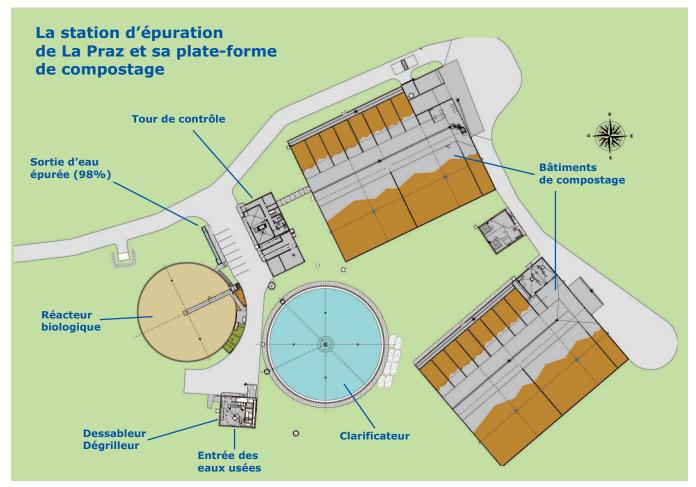
Les eaux usées du canton parviennent à la station d'épuration par gravitation (elles suivent la pente). Pour franchir les obstacles (l'Arc, les voies de chemin de fer), elles sont parfois "relevées", grâce à une quinzaine de pompes de relevage installées sur le parcours. Une fois arrivés à la STEP, les effluents liquides passent dans un











dégrilleur qui les débarrasse des déchets grossiers. Ces déchets sont réintroduits dans le circuit des ordures ménagères. Les eaux sont ensuite dégraissées et dessablées, avant d'être introduites dans le réacteur biologique, un grand bassin de 30 mètres de diamètre et d'un volume de 6 600 m3. Les effluents y sont brassés (pour les oxygéner) et soumis au travail de bactéries qui consomment les matières organiques en suspension. L'eau passe ensuite dans un second grand bassin, appelé clarificateur, où elle est séparée des boues. L'eau épurée à 98% est enfin évacuée vers l'Arc, et les boues sont acheminées vers la Plate Forme de Compostage intégrée à la STEP.

4) Une fois l'eau propre rendue à l'Arc, le compostage des boues résiduaires intervient sur une plate-forme spéciale associée à la STEP. Le produit final valorisé en compost servira à enrichir les sols

Le processus d'épuration des eaux achevé, il reste donc deux produits : l'eau redevenue propre, évacuée vers l'Arc, et les boues, la matière solide séparée des eaux. "Conçu autour de casiers de fermentation simples et efficaces, l'unité de compostage est regroupée en deux bâtiments distincts," explique Sylvain Margueron, l'ingénieur assainissement du canton ayant supervisé le projet de STEP et de PFC. "Un premier bâtiment recevra les boues produites par la station, l'autre sera destiné au compostage des boues produites par d'autres stations d'épuration de la vallée (Sivom Val d'Ambin, Sivom Val Cenis, Communauté de communes Maurienne Galibier, Commune de Bessans). Le principe du compostage consiste à aérer un mélange de boues fraîches et de copeaux de bois appelés co-produits, puis à laisser évoluer l'ensemble durant plusieurs semaines. Le compost ainsi produit sera valorisé en épandage sur les pistes de ski (végétalisation, entretien), ou dans le cadre de la production et de l'entretien d'espaces verts." Le compostage ne produit pas de mauvaises odeurs, grâce à un recyclage de l'air dans les casiers.

La STEP-PFC en chiffres

Capacité STEP: 30 000 EH (Equivalent Habitant). Elle tient compte de la présence en hiver et en été des clientèles touristiques.

Capacité totale PFC: 5000 Tonnes de boues déshydratées par an.

Longueur du réseau séparatif : Plus de 50 km à ce jour.

Longueur du collecteur principal : 30 km. Nombre de pompes de relevage : 15.

Coût de la station : 10 millions d'euros.

Coût du collecteur principal: 15 millions d'euros Financement: Conseil Général, Agence régionale de l'Eau, Union Européenne, emprunt du SICM. Coût du réseau séparatif dans les communes:

150 000 € les 100 m.